Envoyé en préfecture le 23/11/2022
Reçu en préfecture le 23/11/2022
Publié le 24/11/2022
ID : 038-213800535-20221116-DB221116_177-DE

Bourgoin Jallieu, L'Isle d'Abeau,
St Quentin Fallavier, Villefontaine

GIP Réussite Educative du
Nord Isère

DELIBERATION CA 220629-03
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP REUSSITE EDUCATIVE DU NORD ISERE

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf du mois de juin, le Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public Réussite Educative du Nord Isère, s'est réuni.

Date de convocation : Le 10 Mai 2022

Présents :
M. HAFFAR Azedine, Mme SIMON Cathy (visio), Mme PENOT Danielle, Mme PARRINI Brigitte, M. TOILLIER Christian, Mme PUVIS DE CHAVANNES Cécile, Mme BLOND Priscilla, Mme ROULOT Océane (visio), M. BORGHI Roland, Mme REIS Nathalie
Mme COURAULT Lydie, M. COQ Pierre-Jean, Mme GAGET Gisèle.

Excusés :
Mme GADOU Caroline, Mme HENRY Viviane, M. GOETHALS Sébastien, Mme GARCIA Marlène, Mme SELVA Marie.

OBJET : PROJET D'AVENANT N°2 POUR LA PROROGATION DU GIP REUSSITE EDUCATIVE DU NORD ISERE

RAPPORTEUR : Madame la Présidente

EXPOSE DES MOTIFS :

- **VU** la Convention constitutive du GIP Nord Isère signée le 8 juillet 2016, par la délibération n°1 et l'avenant N°1 en date du 13 janvier 2022,
- **CONSIDERANT** son article 18-1 qui prévoit que le Conseil d'Administration propose toute modification des statuts,
- **CONSIDERANT** que la loi de finances pour 2022 a acté la prorogation d'une année supplémentaire les contrats de ville en cours,
- **CONSIDERANT** la nécessité de proroger le GIP pour porter le Programme de Réussite Educative et poursuivre son activité,
- **CONSIDERANT** le besoin d'adapter la convention constitutive du GIP dans les meilleurs délais afin que les collectivités territoriales membres du GIP valident le projet d'avenant N°2 et que le GIP puisse entériner les décisions avant le 31/12/2022,

Envoyé en préfecture le 23/11/2022
Reçu en préfecture le 23/11/2022
Publié le 24/11/2022
ID : 038-213800535-20221116-DB221116_177-DE

➢ **CONSIDERANT** le projet d'avenant ci-joint,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité les membres du Conseil d'Administration du GIP :

- Acceptent la proposition d'avenant ci-jointe et l'engagement de la procédure de validation de l'avenant N°2 à la convention constitutive du GIP auprès des collectivités adhérentes au GIP afin de porter le Programme de Réussite Educative jusqu'au 31 décembre 2023.

Danielle PENOT
Présidente du GIP
Réussite éducative du Nord Isère